



51^{ème} RENCONTRE D'ÉTÉ 2024

du dimanche 28 juillet 2024 à partir de 17h (danse en veillée)
au dimanche 4 août 2024 après le petit déjeuner

Campus d'Excellence Sportive de Dinard (Île-et-Villaine)



→ **Les inscriptions sont à faire avant le 31 mai 2024**

Les inscriptions tardives seront acceptées en fonction de l'état des inscriptions et des possibilités du lieu.

25 € seront retenus en cas de désistement **avant le 30 juin**

**Si des annulations devaient survenir plus tard,
aucun remboursement ne serait possible.**

→ Lors du prochain envoi, nous vous communiquerons des informations sur le lieu et son accès, l'organisation du séjour, la composition des équipes, le répertoire, la liste des participants...

Renseignements auprès de :

Thierry SINSARD

06 88 33 08 88 – thierrysinsard@hotmail.com

Tarifs

Danseuse (danseur) : 430 € Commensal(e) : 405 €

Chambres individuelles possibles suivant les disponibilités de l'établissement

Les règlements sont à faire

→ de préférence par virement, sans frais, afin de faciliter notre gestion

Attention : le compte bancaire du Chassé Croisé a changé

Bien noter le nouvel IBAN avant de faire votre virement

CHASSE CROISE IBAN : FR 76 1660 7003 6718 2217 2759 838 BIC : CCBPFRPPPPG

→ sinon par chèque à l'ordre du Chassé-Croisé à :

Thierry SINSARD 1A place Landouzy 63400 CHAMALIÈRES

Renseignez toutes les rubriques du bulletin ci-dessous.

S'il est en PDF reçu par mail, enregistrez-le en ajoutant votre nom au début du nom de fichier
(«**ETE 2024**» devient «**VOTRE NOM ETE 2024**»)

et envoyez-le par courriel à

thierrysinsard@hotmail.com

sinon par la poste, après l'avoir imprimé, à :

Thierry SINSARD 1A place Landouzy 63400 CHAMALIÈRES

Bulletin à remplir complètement

Séjour ETE 2024

Nom Prénom
Adresse

Code postal Ville
Téléphone fixe mobile

Adresse mail Merci de vérifier que cette adresse est bien valide

Je m'inscris comme : commensal(e) danseuse (danseur)

Selon mes choix et les tarifs indiqués, je règle la somme de €

par virement en précisant **MON NOM ETE 2024**

par chèque à l'ordre du Chassé-Croisé

Adhésion

Je ne suis pas encore adhérent(e) à l'association Chassé-Croisé pour l'année 2024,
et je règle ma cotisation de 12 €

par virement en précisant **MON NOM COTISATION 2024**

par chèque séparé à l'ordre du Chassé-Croisé

Je ne désire pas de chambre individuelle et je souhaite partager la chambre avec

Personne à prévenir en cas de nécessité

Nom Prénom
Adresse
Code postal Ville
Téléphone fixe mobile

La liste des adhérents est traitée par informatique. Conformément à la loi "Informatique et Liberté" du 16 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données

